JOHANNESBURG – Session de rédaction du communiqué du GAC
Mercredi 28 juin 2017 – 13h30 à 15h00 JNB
ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Nous sommes censés commencer. Pourtant je vois qu'il n'y a pas beaucoup de monde dans la salle donc prenons place, ceux qui êtes présents, et espérons que les autres vont nous rejoindre tout de suite, il me semble de toute façon qu'il faudrait que l'on commence.

Merci. Nous avons un petit problème technique en ce moment, c'est à cause de ce problème que l'écran n'est pas encore connecté à l'ordinateur de Tom comme il devrait l'être.

D'autre part, nous sommes en train de recevoir des propositions de textes pour le communiqué. Nous les recevons à peine, ce qui fait que Tom Dale aura besoin d'un petit moment pour pouvoir ajouter tout cela au communiqué.

Peut-être que je pourrais profiter du temps que nous avons pour vous présenter la structure que nous avons prévu de suivre cet après-midi. Comme vous le savez, nous sommes actuellement dans une situation spéciale. D'une part en raison du fait qu'il s'agit d'un forum de politiques, à savoir que c'est la réunion courte de l'année, ce qui nous donne peu de temps pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

échanger et discuter des différentes questions. Nous sommes en train de rédiger un communiqué après deux jours et demi de réunion.

En même temps, nous avons peu de temps pour y travailler cet après-midi. Nous devons donc réfléchir à l'avis que nous voulons vraiment faire parvenir au conseil en ce moment. Nous devrions examiner les autres messages que nous tenons à transmettre aux autres secteurs de la communauté. Qu'est-ce qui peut être remis à plus tard quand nous aurons plus de temps, aussi.

Il me semble qu'il faudrait que vous soyez souples pour pouvoir arriver à une conclusion sur le communiqué à une heure raisonnable aujourd'hui.

Nous avons jusqu'à 15 heures pour la première séance, puis nous aurons une pause de quinze minutes que l'on devrait probablement prendre. Puis nous aurons 90 minutes pour continuer avec notre deuxième séance.

Ensuite à 17 heures il y a une séance intercommunautaire dans la salle que je lancerai en tant que président du GAC, je vous invite à y participer. Cette séance durera jusqu'à 18 :30.

Puis dans le cas où on n'aurait pas réussi à conclure nos travaux sur le communiqué, on pourrait ajouter une autre séance ouverte pour prendre autant de temps que nécessaire. J'espère

que ce ne sera pas trop tard. Voilà l'organisation de notre après-midi comme vous le voyez sur notre emploi du temps.

En attendant que la technologie soit réparée, Tom a quelques propos à ajouter.

TOM DALE: Merci, Thomas. En attendant que les écrans soient configurés, je voudrais dire qu'en ce moment nous avons deux éléments de texte pour avis du GAC préliminaire au conseil d'administration. Nous avons deux titres de questions à aborder mais nous n'avons que deux propositions de textes.

Hier, Olga Cavalli a fait circuler une proposition de texte au nom d'un nombre de membres, concernant un petit texte pour avis au CA sur les codes de pays à deux caractères au second niveau.

Deuxièmement, j'ai un petit texte dans une version que je viens de faire circuler il y a dix minutes par email, qui concerne l'avis au CA au sujet du financement des activités pour le groupe de travail des régions faiblement desservies.

Ce sont les deux paragraphes que j'ai en ce moment comme avis au CA pour le communiqué.

Le reste de la version préliminaire du communiqué comprend d'autres questions habituelles comme les réunions et les questions internes au GAC.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Des questions ? Oui, l'Argentine.

ARGENTINE : Merci, monsieur le Président, et merci, Tom. J'ai une question concernant le texte relatif aux groupes de travail.

À titre personnel, j'ai préparé un petit texte et il me semblait que c'était ça l'idée, mais pourriez-vous préciser un peu ?

THOMAS SCHNEIDER : Effectivement, c'est que nous avions discuté au sein de l'équipe de direction, n'est-ce-pas ? Ou était-ce avec l'ensemble du GAC ? Pardon, oui je vous considère toujours comme membre de l'équipe de direction, mais c'est vrai que vous n'étiez pas là.

Nous avons discuté de ce que nous devrions faire par rapport aux groupes de travail et nous proposons qu'il y ait un texte court qui soit ajouté au communiqué, non pas comme un avis, mais comme des renseignements importants relatifs à tous les groupes de travail, à ce qu'ils ont fait et prévoient de faire. Et, si

possible, de rajouter un lien vers le site Web du GAC où il y aura des informations supplémentaires sur ce groupe de travail en particulier.

Donc, oui, vous avez raison. Nous voudrions avoir un petit texte concernant ce qu'ont fait les différents groupes de travail.

Nous avons également discuté de quelque chose d'autre, parce que certains groupes de travail ne se sont pas réunis pour l'instant, d'autres séances se tiendront demain et bien évidemment, on ne peut ajouter aujourd'hui ce qu'ils auront fait demain. Nous avons donc deux choix en fonction de l'urgence du message que nous aurions à transmettre dans le communiqué, on pourrait peut-être penser à conclure notre communiqué par rapport à ce que nous avons déjà fait et demander à notre équipe de direction ou au secrétariat de décrire de manière non polémique ce qu'ils feront demain et le rajouter au communiqué, et donc ne publier le communiqué que demain. Ce serait une option.

D'autre part, on pourrait choisir de finaliser notre travail aujourd'hui et de rajouter des références sur ce que nous prévoyons de faire demain dans notre communiqué.

Il se pourrait qu'il existe une troisième option qui ne nous est pas venu à l'esprit, donc peut-être est-ce à nous tous de réfléchir à si on peut faire cela, qu'est-ce que vous préférez que l'on fasse.

On y reviendra plus tard. Il me semble que ce sera plus facile de décider une fois que l'on aura le texte d'avis prêt. À ce moment-là, on saura si c'est mieux d'attendre demain ou si on prévoie de le publier aujourd'hui.

IRAN : Merci, Thomas. Je pense que le plus important est d'examiner la partie du communiqué liée à l'avis. Pour ce qui est de la partie restante de la réunion, on pourrait se mettre d'accord en fonction des avis de tout le monde. Mais, en tout cas, la partie de l'avis en elle-même devrait être finie aujourd'hui. Nous sommes tous là, donc on ne devrait pas remettre cela à plus tard.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Je pense qu'on est d'accord tous les deux.

Alors, Tom, où en sommes-nous ? Voilà ce que nous avons reçu jusque là. Il se pourrait que les textes soient des questions sur lesquelles nous avons des questions et des avis. Ce sont des questions que nous comptons soumettre à la considération de l'ensemble du GAC, pour que vous réfléchissiez à si vous avez éventuellement d'autres points que vous souhaitez soulever et qu'il faudrait ajouter. C'est à vous de décider, ici on ne fait que préparer notre travail dans la mesure du possible.

Le Danemark.

DANEMARK : Merci. Je m'excuse d'être arrivé en retard, mais je voudrais savoir si nous allons faire des commentaires concernant la proposition des codes à deux caractères au second niveau.

THOMAS SCHNEIDER : Nous allons procéder un par un. D'abord, nous allons étudier si vous avez quelque chose à dire concernant les différents titres. Si cela est confirmé, que voulons-nous dire sur le fond de la question ? À ce moment-là, nous désignerons des rapporteurs pour qu'ils écrivent une version préliminaire d'un texte. Ce sera donc le moment de désigner les rapporteurs pour chaque question. Une fois que cela aura été fait, nous attendrons le texte supplémentaire qui devrait arriver, puis nous aurons une deuxième partie de notre travail dans laquelle nous ajouterons ce texte supplémentaire. Ensuite, nous entrerons dans le détail des textes.

L'Iran.

IRAN : Merci, monsieur le Président. Nous devrions être prudents et que l'on fasse attention à ne pas avoir différents avis sur un sujet. On a déjà donné notre avis auparavant, donc il me semble qu'il faudrait peut-être que l'on parle d'invitation ou de demande à

considérer une question mais sans donner un avis sur des questions que nous avons déjà évaluées, sur lesquelles nous nous sommes déjà exprimé. On a passé beaucoup de temps à donner un avis auparavant et je pense que ce n'est pas la peine de revenir là-dessus. On pourrait se contredire, on risque de se marcher dessus. Peut-être qu'on pourrait donc procéder comme cela.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, c'est compris. C'est bien une décision de l'ensemble du GAC qui devra décider de cela mais je comprends et c'est noté.

L'Argentine.

ARGENTINE : Merci. Et merci à l'Iran. Il ne nous semble pas que l'avis du GAC se contredise sur la question. Il nous semble plutôt qu'il surligne notre volonté de discuter de la question.

Le PDG de l'ICANN a également évoqué cela, donc pour nous, cela renforce ce qui a été discuté. Nous ne pensons que cela contredise l'avis du GAC. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Ne discutons pas de la substance. Je vous proposais tout simplement une méthodologie de travail. Si vous avez des

commentaires, allez-y. Sinon, commençons à examiner chaque titre. Par la suite, demandons-nous si nous voudrions faire un avis sur cette question. Ensuite, on verra ce que devrait être la substance, puis on passera au niveau suivant de détail.

Olof lève la main.

OLOF NORDLING : Merci. Concernant cette question, pour préciser par rapport au fait qu'il s'agit ou non d'un avis du point de vue de l'Argentine, s'il s'agit d'un avis au CA, ce qui veut dire que nous conseillons le CA de créer une équipe de travail. À ce moment-là, ce sera au CA de le faire, ça lui appartiendra. Donc, en fait, on demande à ce que le CA fasse.

THOMAS SCHNEIDER : Oui. J'ai dit de ne pas faire de commentaire sur le contenu de l'avis sur les codes à deux caractères.

Si on ne suit pas les règles, on n'en finira jamais.

Manal ?

Présentons les éléments et voyons un peu si on donne notre avis ou non, et si c'est bon ou pas.

Premier point. Tom, je vous cède la parole. Merci.

TOM DALE : Merci, Thomas. Le titre contenu dans la version préliminaire que j'ai envoyé ce matin était « protections des désignations et identificateurs de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ». Je l'ai moi-même inclus en tant que sujet potentiel. C'est ce que j'ai fait hier et personne ne m'a dit de l'éliminer. On aurait pu en discuter un peu plus et je n'ai pas suffisamment d'indications sur les discussions du GAC avec le CA et avec la GNSO qui me permettraient de savoir si on devrait ou non garder ce titre-là. Je n'ai pas assez de substance pour rédiger un texte moi-même.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Tom. À ce moment-là, la question est de savoir si on doit donner notre avis là-dessus ? Dans ce cas-là, que proposez-vous en termes de contenu pour cet avis ? Merci.

Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci.

Il me semble que ce n'est pas une question sur laquelle il faut que nous donnions notre avis. Il s'agit tout juste d'une réaction positive par rapport aux désignations du Croissant Rouge et de la Croix-Rouge qui ont fait l'objet d'un nouveau PDP.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien. Donc, ça ne ferait pas partie des avis, mais plutôt d'une autre partie du communiqué où nous noterions que nous sommes prêts à participer à ce PDP.

Alors, est-ce que vous pourriez rédiger ce texte pour cette proposition ? Très bien.

Y-a-t-il des objections à la proposition du Royaume-Uni.

L'Iran ?

IRAN : Ce n'est pas une objection, c'est juste qu'on pourrait peut-être avoir quelque chose d'intermédiaire entre l'Argentine et le Royaume-Uni. Peut-être faudrait-il créer un nouveau titre pour le communiqué qui serait « suivi des avis précédents et actions à suivre », et puis donner notre avis.

Par exemple, au sujet des codes de pays à deux caractères, nous pourrions dire que le GAC est satisfait de la décision du CA de créer une équipe de travail pour s'en charger, etc., mais non pas en donnant un avis consensuel, plutôt comme action de suivi concernant des avis précédents du GAC, et non pas, en fait,

satisfait ou pas satisfait. On ne veut pas donner un nouvel avis sur les mêmes points. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Merci pour ce commentaire, on a tenu une discussion similaire lors de la réunion préparatoire pendant la pause déjeuner au sein de l'équipe de direction. Jusqu'à présent, tout ce qui n'était ni avis ni communication à la communauté se trouvait sous le titre « divers » ou « autres questions ». Peut-être que l'on pourrait avoir un titre qui soit plus attractif. Voyons quels sont les éléments à regrouper sous cette troisième catégorie, et voyons par la suite quel en serait le titre. Ne le faisons pas maintenant, mais voyons à la fin quels éléments appartiendront à cette question qu'on appelait auparavant « autres questions ». D'accord.

Je ne vois pas d'objection concernant le texte sur les désignations et les identificateurs de la Croix Rouge et du Croissant Rouge tel que proposé par le Royaume-Uni. Est-ce exact ? On dirait. Très bien, merci.

Maintenant, nous avons la protection des OIG. Y-a-t-il des propositions pour que l'on ait un texte dans le communiqué, soit dans la partie avis, soit dans la partie messages aux autres communautés.

Non ? Il semblerait que non, donc nous ne garderons pas ce point, nous n'y ferons pas référence.

Alors, nous passons à la question des codes à deux caractères. Ma question serait de savoir si vous souhaitez donner un avis ou communiquer quelque chose. Le cas échéant, quel en serait le contenu ?

L'Iran puis l'Argentine.

IRAN : Merci, Thomas. Si le titre est fort, que ce n'est pas « Divers », je ne veux pas de « Divers », c'est un sujet principal donc il nous faut un bon titre, donc « Actions de suivi sur les avis précédents ». Pas d'objection sur le texte, mais ce pourrait être contradictoire de parler d'avis ici.

J'ai entendu des gens au sein du CA dire « non, en fait, il faut une autre virgule, un autre sens, mais actions de suivi, en fait vous devriez dire si vous êtes satisfaits ou que vous réitériez ce que vous voulez dire ». Pas d'objection quant aux communications mais il nous un meilleur titre, et pas « Divers » qui n'est pas assez fort. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Nous avons déjà une version préliminaire d'un texte pour cela.

L'Argentine.

ARGENTINE : Merci, monsieur le Président. Et merci à l'Iran.

En fait, pour le CA, ce n'est pas pertinent - ce qui n'est pas un avis consensuel mérite un autre niveau d'attention du CA, donc nous voudrions un titre qui reflète le niveau d'importance pour le GAC. C'est ça qui serait important pour nous, que l'on préfère l'avoir en tant que « Avis », cela correspond en fait au fait que ça ne contredit pas les avis précédents, mais jamais sous le titre « Divers ». Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. D'accord. D'abord, il faudrait que l'on discute du fond, puis par la suite que l'on discute de l'endroit. Pour ceux qui veulent que l'on parle de cette question, quelle serait l'idée que vous souhaiteriez transmettre pour qu'on ait un certain consensus puis une formule de texte ?

Je vois les États-Unis puis l'Argentine.

ÉTATS-UNIS : Je m'excuse de dévier un peu mais je m'attendais à ce que l'OMPI publie un texte sur les OIG. Ils ne sont pas dans la salle, mais que je sache, ils sont en train de travailler sur un texte, sur une formule.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien, merci. Il y aura donc une proposition de texte sur les OIG. Nous verrons si c'est un avis ou si c'est comme dans le cas de la Croix Rouge, une action à suivre suite à d'autres avis. Nous le rajouterons. Tom vient de le faire.

L'Argentine ?

ARGENTINE : Pour ce qui est des codes à deux caractères, nous attachons une grande valeur à l'espace de discussion ouvert avec le CA lors de la session conjointe avec le GAC, et nous croyons que cette équipe de travail, ce groupe de travail, peu importe son nom, serait en fait une suite de cet espace de dialogue. Donc il nous semble que ça a une valeur que de reprendre cette question. Ce dialogue ouvert a été suggéré par le conseil d'administration suite à notre communiqué de la dernière réunion. Ce sont eux qui l'ont inauguré, donc peut-être que l'on pourrait suggérer la création d'une équipe de travail ou dire que nous sommes

ouverts bien sûr à d'autres suggestions, vous connaissez bien l'organisation. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Donc la proposition de l'Argentine serait de conseiller au CA de créer une structure qui continue de travailler là-dessus, c'est ce que j'ai compris. Qu'en pensez-vous ?

Olof pourrait être le premier à nous donner des explications supplémentaires, puis l'Iran et le Danemark.

OLOF NORDLING : Un commentaire et une question.

À quelle étape se trouve ce dialogue ? Est-ce que le CA a demandé au PDG de l'ICANN de continuer ce dialogue ? Nous avons conseillé au CA de créer cette structure.

THOMAS SCHNEIDER : Je ne pense pas que le CA aura donné des instructions au PDG en lui disant ce qu'il a à faire, parce que c'est son organe de référence.

IRAN : Merci, Thomas. Cela dépend que nous mettrons pour le titre. L'un des textes pourrait être « Le GAC soutient pleinement la

décision du CA qui mandate le PDG pour la création d'un groupe d'action », pourvu que nous ne soyons pas divisés, qu'il n'y ait pas de réponse du type « je suis d'accord mais je ne suis pas d'accord ».

Ce qui m'inquiète, c'est qu'il pourrait y avoir un changement dans l'interprétation des avis précédents et nous voulons prévenir cela.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Soit dit en passant, c'est quelque chose qui me vient à l'esprit pour tout avis que nous présentions, c'est que nous devons aussi présenter les fondements. Si quelqu'un l'a oublié, je vous le rappelle.

Le Danemark, puis la Hongrie.

DANEMARK : Merci, monsieur le Président. Voilà ce que j'allais dire sur les fondements. Par ailleurs, je ne vois pas très clairement ce que ce groupe d'action devrait faire. Pendant cette conversation, nous avions travaillé sur les détails avec les pays à titre individuel, et si je ne m'abuse, le Brésil avait suggéré une approche plus orientée vers l'avenir. Nous savons que nous devons travailler dans le cadre de travail du groupe, et je ne sais pas si cela apparaît dans le texte.

Il faut se souvenir que tous les pays n'ont pas de préoccupations quant à l'utilisation des codes à deux caractères. Certaines phrases doivent indiquer que nous avons des préoccupations par rapport au processus mais pas par rapport aux codes à deux caractères.

THOMAS SCHNEIDER : La Hongrie.

HONGRIE : Moi, j'ai entendu dire que nous allions conseiller au CA de donner des instructions au PDG. Je ne pense pas que ce soit le cas et je ne pense pas que nous devrions faire cela.

THOMAS SCHNEIDER : Le Brésil.

BRÉSIL : Par rapport à la question soulevée par le Danemark, je trouve ce commentaire vraiment pertinent. Nous avons exprimé à maintes reprises notre préférence pour le traitement du thème, non pas sur une base individuelle mais d'un point de vue général qui nous présente comme le GAC dans son ensemble. Nous comprenons qu'il ne s'agit pas d'une position monolithique

quant au fond, mais nous voulons aborder cela du point de vue politique.

Certaines politiques ont des influences sur certaines positions, donc le fait que le groupe aborde cela au niveau de la politique dans son ensemble, ce sont les pays qui rechercheront les points particuliers sur lesquels ils devront travailler en profondeur.

Étant donné ce contexte général, il me semble que nous devrions dire cela d'une manière ou d'une autre. Je ne sais si nous devrions rentrer dans le détail dans le texte, mais il faudrait stipuler en tout cas que c'est ainsi que nous voyons cette question.

THOMAS SCHNEIDER : Plus nos propos seront généraux, plus nous pourrons être souples par rapport à la structure, son fonctionnement, son développement. Mais en même temps, cela peut susciter davantage de malentendus ou cela peut susciter des attentes de différentes sortes. Il faut donc peser le pour et le contre entre une formulation plus préciser ou bien la possibilité d'être plus généraux, ce qui peut donner lieu à des malentendus, de la confusion et différentes attentes.

ÉTATS-UNIS : Je veux dire que je suis d'accord avec le Danemark et le Brésil, même si nous comprenons qu'il faut être flexibles. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que le GAC débouche sur quelque chose que nous ne comprenons et n'apprécions pas tout à fait en ce moment. Du point de vue des États-Unis, nous n'avons pas de problème sur le fond concernant les codes à deux caractères pour le second niveau. Ce qui nous inquiète, c'est ce groupe d'action et nous voulons comprendre s'il est lié au GAC ou non, comment il sera géré, quels sont les thèmes de discussion. Comme nous le disions, il y a des questions plus appropriées pour le GAC dans son ensemble et pas pour un groupe d'action.

THOMAS SCHNEIDER : Donc vous demandez plus de précisions sur la finalité, les membres, le fonctionnement et les objectifs de ce groupe d'action, c'est ça ?

ÉTATS-UNIS : Plus de précisions, et que l'on ne parle pas de l'avis de GAC pour ce groupe d'action.

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran.

IRAN : Merci, monsieur le Président. Je pense que par ce titre, nous donnons notre soutien à la création ou à la notion d'un groupe d'action, mais son mandat, sa méthode de travail sont encore à l'étude et doivent être définis par le PDG et par les autorités du GAC. Je crois que nous devrions dire quelque chose de la sorte. Nous ne devrions pas passer toute notre après-midi à en parler parce que c'est vraiment compliqué. Nous pouvons indiquer le thème et laisser les détails aux autorités du GAC et au PDG, dans une consultation qui peut se faire entre maintenant et à l'avenir. Certains pensent que ce groupe d'action est nécessaire, d'autres pas. Donc il nous faut un avis par consensus, et il semblerait que nous pourrions traiter ce type de questions. Le groupe d'action, nous sommes d'accord, mais pour les détails, les discussions se feront plus tard.

THOMAS SCHNEIDER : J'essaie d'identifier quelle est la compréhension commune que nous pouvons avoir de tout cela. Si nous communiquons ce point, la question est la suivante : cela fait-il déjà l'objet d'un accord ? Parce que tel que ce texte est rédigé on pourrait penser que la décision n'a pas été prise, mais certains disent que si et que le CA et le PDG vont travailler dans cette direction.

Si cela a déjà été décidé, nous allons saluer cette décision et dire que nous voulons participer. S'il n'y pas eu de décision, nous

aurons un texte de ce type qui semble approprié. Nous devons préciser cela.

Pour le point 2, il faut savoir si nous allons saluer ou non ce groupe d'action. Il faut présenter tout cela en des termes positifs pour atténuer ce problème.

Je crois comprendre que personne ne s'y oppose, mais il faut savoir si ça fait partie de l'avis ou pas. Certains sont d'accord en ce sens que l'on inclue ce texte, certains parlent de le mettre dans la section de l'avis et d'autres qu'il faudrait le mettre dans « suivi des avis précédents », et d'autres veulent le garder dans cette section. Je vous prie de m'expliquer cela plus clairement.

Le Brésil ?

BRÉSIL : Je crois qu'il faut comprendre cela clairement. Je ne me souviens pas exactement des termes que le CA et le PDG ont utilisé, mais dans le cas où cette décision aurait été prise et le mandat imposé au PDG, il faut que nous exprimions de manière positive que nous soutenons cette démarche. Le texte que Kavouss a présenté pourrait nous servir, me semble-t-il, mais il faut nous assurer que ce sera le cas.

Quant à la modalité de gestion de ce groupe d'action, j'oserais peut-être dire que ce n'est pas approprié d'indiquer qu'il doit

être restreint au GAC. Parce que le problème qui se pose, c'est que le CA s'est basé sur l'opinion d'une partie de la communauté. Si nous voulons indiquer que nous souhaitons nous adresser entre le GAC et le CA sans inclure les autres, nous susciterons le même problème pour lequel nous devons trouver une solution. Le groupe d'action devrait être aussi flexible que possible pour que le PDG détermine sa composition, mais je pense qu'il faudrait inclure d'autres opinions dans cet exercice. Il faut nous assure que toute voie sur laquelle nous serons engagés sera fondée sur le consensus pour qu'il n'y ait pas une autre série de critiques, une autre étape suscitant la critique. C'est quelque chose qui nous fait voir que nous ne devons pas être aussi prescriptifs. Nous pouvons dire que nous saluons l'idée et apportons notre soutien, mais nous devons voir clairement ce qu'il faut faire d'après ce qui a été dit.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, le Brésil. Est-ce que quelqu'un pourrait nous expliquer un peu ?

ARGENTINE : J'ai cru comprendre que le PDG avait dit qu'il était disposé à faire cela. J'ai participé aux deux appels et j'ai eu la sensation qu'il y a dialogue entre le CA et le GAC à propos de cette question.

Pourquoi cela est-il important en tant qu'avis ? Je pense que ce n'est pas très difficile d'organiser un texte expliquant les fondements. Maintenant, nous pouvons faire une proposition mais est-ce pertinent pour le GAC en tant qu'avis ? Nous ne devons pas nous égarer dans le traitement de tout ce que nous abordons. Voilà pourquoi nous pensons qu'il faut faire apparaître l'aspect concernant l'avis. Nous pouvons exprimer que nous saluons cette idée, si vous pensez que l'on peut avoir un texte qui aura fait l'objet d'un accord du GAC.

THOMAS SCHNEIDER : Bon, nous pourrions dire que c'est une proposition mais pas nécessairement une décision prise. Nous pouvons dire par exemple que le GAC salue la proposition du PDG et que nous lui conseillons de commencer dans les plus brefs délais, si possible, si nous le considérons comme un avis. Sinon, nous disons que nous sommes prêts à participer ou quelque chose de ce genre.

Je crois que nous allons pouvoir résoudre le problème de dire si c'est une décision ou non. Ça peut être une proposition que nous saluons et que nous voulons participer à sa réalisation. Sinon, quel message pouvons-nous transmettre ? Est-ce un avis ? Il faut savoir quels sont les éléments et voir s'il s'agit de notre volonté de nous en servir.

IRAN : Je crois qu'il faudrait que nous commencions à taper un texte, parce que nous sommes en train de discuter sans fin. Je suggérerais un titre comme « actions de suivi sur l'avis préalablement transmis pas le GAC » ou « présenté par le GAC », nous pourrions mettre « avis » au singulier ou au pluriel suivant le nombre d'avis auquel nous voulons faire référence.

Nous dirions ensuite que par rapport aux codes à deux caractères, le GAC a apporté son soutien à la décision du CA de transmettre ce thème au PDG pour qu'il trouve les moyens de résoudre cette question.

Ensuite, nous dirions que l'initiative du PDG pour créer un groupe d'action dont les détails seront analysés en temps utile. Quelque chose de ce type, je pense. Le groupe n'est pas encore créé, donc il faudrait refléter cette idée que la création du groupe d'action en est encore à l'étape de préparation.

THOMAS SCHNEIDER : Je pensais que nous n'étions pas sûrs de cela, mais je suis d'accord en ce sens qu'il faut que nous ayons un texte concret. Mais il faudrait comprendre clairement ce que ce texte doit signifier avant de le rédiger.

Je cède la parole très brièvement aux États-Unis, puis au Pérou.

Ensuite nous demanderons à un groupe de se porter volontaire pour la rédaction d'ici la prochaine révision.

ÉTATS-UNIS : Je me réserve les commentaires que je vais faire pour le moment où nous aurons plus de clarté sur ce texte.

PÉROU : Je voulais dire que je suis d'accord avec Olga et Kavouss. Je voulais aussi dire que j'ai envoyé un paragraphe à ajouter à la partie du communiqué concernant l'avis. Tom est en train de l'ajouter.

Ce paragraphe que j'ai proposé concerne le travail fait par Tom concernant d'autres communiqués où nous avions déclaré notre position par rapport aux noms géographiques et aux codes à deux caractères.

THOMAS SCHNEIDER : Il me semble que nous devrions voir le texte. C'est un texte supplémentaire, d'après ce que je comprends, sur les avis déjà existants.

Qui voudrait se servir de ce texte en rouge comme d'une base pour le mettre à jour avec un suivi de cette conversation. Je vois Olga, l'Argentine qui se propose pour cette tâche. Vous pouvez

travailler avec elle, en groupe réduit de manière multilatérale, trilatérale, je ne sais pas. L'Iran veut participer aussi, et le Rwanda aussi. Parfait.

Comme nous n'avons plus beaucoup de thèmes, nous allons probablement avancer plus vite dans la prochaine série et vous pouvez déjà commencer à travailler sur ce texte, je pense que ce serait utile.

Je pense que nous ne devrions pas en discuter maintenant. Il faut voir la proposition supplémentaire du Pérou qui pourrait peut-être être diffusée à l'ensemble du GAC pour que tout le monde puisse exprimer son point de vue.

Est-ce que vous l'avez déjà envoyé ? Je ne l'ai pas encore reçu. Excusez-moi, parfois cela prend un certain temps.

Nous allons donc voir l'opinion générale à cet égard. J'ai l'impression que nous sommes dans une bonne position pour la prochaine étape lorsque nous nous occuperons des codes à deux caractères. Voyons s'il y a d'autres éléments. Il y a un texte du groupe de travail sur la sécurité publique et les régions faiblement desservies, est-ce que ça fait partie de l'avis ou pas ? Pourriez-vous le préciser ?

TOM DALE : Un membre du groupe de travail a demandé à ce que l'on confirme ce point par mail.

THOMAS SCHNEIDER : Qui est-ce qu'il l'a envoyé ?

TOM DALE : C'est Julia qui l'avait envoyé avec l'une des co-présidentes du groupe.

THOMAS SCHNEIDER : Pourrions-nous connecter l'écran à l'ordinateur de Tom de nouveau pour voir le texte ?

Alors, il y a l'Iran, puis Pua Hunter.

IRAN : Est-ce que je pourrais demander à notre cher collègue du Brésil de nous rejoindre dans cette initiative de rédaction d'un texte, maintenant et pas à la fin ? Parce que ce serait bon d'avoir quelqu'un de plus pour travailler nous et un texte dès le début. L'échange de courriels est vraiment fatigant, nous devrions travailler ensemble, c'est plus facile.

THOMAS SCHNEIDER : Benedicto, on te demande de faire partie de ce groupe dès le début. Il donne son accord.

Alors maintenant, les Îles Cook.

ÎLES COOK : Merci, monsieur le Président. Je voulais dire que nous voulions intégrer ce thème à la partie de l'avis du GAC.

THOMAS SCHNEIDER : Tom, pourrais-tu lire cela rapidement ?

Vous l'avez envoyé à tout le GAC ou juste à Tom ? C'est la première fois que nous allons le lire ?

ÎLES COOK : Je pense que ça a été envoyé à Tom.

THOMAS SCHNEIDER : Tom, pourriez-vous le lire à voix haute pour que tout le monde puisse commencer à y réfléchir ?

TOM DALE : Ceci se rapporte au texte du groupe de travail des régions faiblement desservies et sur la sécurité publique. Le texte dit : Le GAC demande à l'ICANN de continuer à fournir les ressources

nécessaires pour des programmes de renforcement de compétences supplémentaires au niveau régional, national et thématique. Le groupe de travail a développé un calendrier pour le développement des initiatives de renforcement de compétences pour les deux prochaines années. C'est une demande d'inclure l'hyperlien ici. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

ÎLES COOK : Merci, monsieur le Président. Nous voudrions ajouter un texte pour reconnaître le soutien de l'ICANN, si nous pouvons le faire maintenant ou plus tard avec les commentaires.

THOMAS SCHNEIDER : Nous allons voir ce que dit le reste, si nous allons présenter cela comme un avis. Si c'est un avis, nous avons besoin des fondements sous le titre correspondant.

Donc nous allons voir ce que pense l'assemblée et si l'on soutient cette formulation.

L'Argentine.

ARGENTINE : Merci aux Îles Cook pour ce texte. D'après ce que je me rappelle, cet avis était inclus au communiqué d'Helsinki sur le soutien apporté à ces activités pour ces ateliers de formation. Je ne suis pas contre le texte, mais ce n'est pas un avis.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. L'Iran.

IRAN : Je n'ai pas de problèmes par rapport à un avis, mais par rapport à un thème pour lequel nous avons déjà donné notre avis, nous pourrions créer des difficultés si nous ne sommes pas précis dans la formulation et le langage, etc. Essayons d'éviter ce type de problèmes.

Si nous avons déjà donné notre avis et que nous avons les fondements par consensus total, mettons cela sous le titre des actions de suivi, ce n'est pas l'avis, parce que l'avis a besoin d'un consensus général. On pourrait mettre un avis normal avec différents points de vue. Nous avons déjà présenté notre avis, ceci est un suivi. Il ne faut pas le présenter comme un avis.

ÎLES COOK : Merci, l'Iran. Nous pouvons accepter cela et le mettre dans la partie principale du communiqué comme une mise à jour ou comme une action de suivi.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Alors, est-ce que cette partie fait-elle l'objet d'un consensus pour être un avis ou bien est-ce un point de suivi ? Donc prenons-le comme un cadre général.

Qu'en est-il des éléments du texte ? Vous semblent-ils corrects ou bien faudrait-il d'autres idées.

Oui ? Donc, est-ce que c'est le message que nous voulons transmettre ou faut-il le modifier ?

BRÉSIL : Merci, Thomas. J'avoue que je n'ai pas suivi ces travaux de près, cependant j'ai participé à des séances à ce sujet, j'ai écouté les rapports des initiatives de formation de compétences qui ont été prises, et je m'inquiète de la déclaration formulée dans l'un de ces forums de renforcement de capacités. J'ai entendu que l'on exprimait le fait que la difficulté à amener les gens aux réunions consistait en un manque d'informations qui permettraient plus d'outils de participation, et ce pour les participants de ces ateliers. Cela m'inquiète parce qu'il me semble que ça pourrait être une initiative pour les régions

faiblement desservies que de fournir des outils qui renforcent leur participation ici aux réunions.

Je pense que cela n'a pas été examiné, donc on pourrait peut-être signaler qu'outre le programme de renforcement des capacités, ou bien dans le cadre de ce dernier, nous pourrions peut-être insister par le biais d'un appel à plus de participation pour les réunions en personne.

Je ne sais pas si ce serait approprié, il faudrait que ceux qui ont suivi tout ça de près nous disent si cela conviendrait ou non.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. La question est si la demande de ressources pour cet ensemble de mesures visant à renforcer la participation et non pas d'autres buts serait problématique, c'est ça ?

J'essaie de trouver l'avis, mais je ne vois pas d'avis comme celui-là dans le communiqué de Helsinki. Pourriez-vous nous indiquer s'il s'agit d'un autre avis ? Si c'est le cas, où pourrait-on le trouver pour voir ce qu'il disait exactement.

L'Argentine ?

ARGENTINE : J'essaierai de trouver cet avis – il me semble que c'était à Helsinki. Ce n'est pas ça ? Non ? C'était votre idée.

THOMAS SCHNEIDER : Faites-nous signe si vous savez. Alice ?

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE : Merci. Je pense que c'était à Copenhague.

THOMAS SCHNEIDER : D'accord, alors penchons-nous sur Copenhague.

D'autres réactions ? Le Brésil.

BRÉSIL : Pour préciser - lorsque l'on dit que le GAC demande à ce que l'ICANN continue à fournir les ressources nécessaires pour les programmes de renforcement de compétences aux niveaux national et thématique, je suggérais que l'on ajouter qu'il y ait plus de formation présentielle, en personne, lors des réunions de l'ICANN. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. L'Iran.

IRAN : Oui, si cela ne correspond pas au titre « avis », dans la section comprenant les actions de suivi, en fait c'est pareil, on ne peut

pas parler de « demande ». On ne les invite pas, parce que nous avons déjà fait un avis là-dessus. C'est une demande. Ce n'est pas une demande ?

En fait, si c'est un avis, je pense qu'il faut que ce soit un avis avec un « A » majuscule, mais il faut que l'on soit clair. On ne veut pas dire que l'on demande ou que l'on invite ou qu'il faut que l'on utilise quelque chose pour une action de suivi. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci.

Y-a-t-il d'autres points de vue ? Les Îles Cook.

ÎLES COOK : J'ai une question. Est-ce que l'on invente des mots ? Qu'est-on en train de faire ?

THOMAS SCHNEIDER : Non, j'essaie de trouver l'avis auquel on fait référence ici, donc donnez-moi 15 secondes s'il vous plaît. Je cherche dans le communiqué de Copenhague.

Je ne le trouve pas non plus dans le communiqué de Copenhague. Donc s'il vous plaît merci de nous indiquer à quoi votre faites référence. Quand vous donnez une indication, il nous faudrait la référence. Merci.

Attendons un moment pour voir s'il est possible de préciser un peu puis nous passerons aux autres éléments du communiqué. Merci.

Ces éléments sembleraient être tout ce que nous avons pour ce qui est des avis. Enfin avis ou actions de suivi concernant des avis précédents sous réserve de traduction officielle. Il y a bien sûr d'autres textes mais je vois qu'Olof veut prendre la parole.

OLOF NORDLING : Entre Helsinki et Copenhague, il y a la réunion d'Hyderabad. Alors, numéro 6, concernant les régions faiblement desservies, le GAC conseille au CA de l'ICANN de prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre d'activités du groupe de travail des régions faiblement desservies du GAC, ce qui comprend sans se limiter les activités de renforcement de compétences et la participation aux processus de politiques de l'ICANN.

ARGENTINE : Que ferons-nous sans vous, Olof ?

THOMAS SCHNEIDER : On aura toujours son numéro de portable, mais si c'est un numéro de l'ICANN, je pense qu'il va l'abandonner. On le trouvera, ne vous inquiétez pas.

Voyons rapidement. Alors, point numéro 6 du communiqué d'Hyderabad, dans la section « avis ».

J'y suis presque, attendez, je cherche.

Ça ne parle pas de ressources. Il est dit ici qu'il faut prendre des mesures pour permettre la mise en œuvre d'activités. Donc, pour l'instant, nous vous invitons tous à relire cela, et au moment de faire une deuxième lecture, nous vous inviterons à voir ce que vous voulez faire et dire en tant que point de suivi. Nous le laissons tel quel, laissons-le de côté pour l'instant, c'est le numéro 6 de l'avis d'Hyderabad.

L'Afrique du Sud.

AFRIQUE DU SUD : Merci, monsieur le Président. Je souhaiterais que l'on ajouter un peu plus de clarté, c'est-à-dire que je suis en train de lire le communiqué de Copenhague et j'essaie de comprendre pourquoi vous dîtes ce que vous dîtes. Il semblerait qu'au cours de la réunion avec le CA, on ait fait allusion à un nouvel élément, celui des ressources, ainsi que la question des langues.

Disons-nous que parce qu'il y avait un avis dans une réunion précédente qui ne reflétait pas cela, nous n'aurons pas de texte en particulier qui aborde cette question. Il me semble que c'est une question inquiétante.

THOMAS SCHNEIDER : J'essaie de nous mettre d'accord concernant l'avis qui existe déjà et ce que nous voulons communiquer là-dessus. Je pense un peu à ce que disait le Brésil tout à l'heure et je dirais qu'il y a différentes manières de soutenir l'inclusion. D'une part, l'organisation de réunions au niveau local, d'autre part, donner davantage de ressources pour la traduction de documents en différentes langues. Ensuite, on a le financement des déplacements. Donc il y a énormément de choses à faire pour refléter ce que disait le Brésil, qu'il faut penser à l'ensemble des activités et à ce que nous demandons, et savoir quelles conséquences cela pourrait avoir sur d'autres éléments de manière à garantir que ce soit une demande véritablement holistique.

L'Iran, puis Alice.

IRAN : Merci, Thomas.

Ça ne me semble pas difficile à faire. Nous pourrions réitérer l'action de suivi de l'avis précédent et nous ajouterions par exemple une phrase à l'appui de cela qui dise « pour ce faire, le GAC souhaiterait indiquer » et nous indiquons ce que nous souhaitons prescrire. C'est une modalité un peu plus complémentaire, vous voyez. On pourrait donc mettre en place ce type d'avis et proposer comment le mettre en place. Si les Îles Cook veulent collaborer avec nous, ou l'Argentine ou le Brésil, nous avons déjà fait ça. Nous pourrions ajouter une phrase qui explique comment nous comptons faire cela ou comment cela nous semble possible. Nous pourrions travailler ensemble pour ce faire. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : La Commission de l'Union Africaine.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE : J'allais proposer de rédiger un nouveau document prenant en considération l'avis d'Hyderabad, puis peut-être que pour la deuxième lecture, on pourrait travailler avec les collègues de l'Iran et du Brésil pour refléter cet avis particulier.

THOMAS SCHNEIDER : Tout à fait. L'Argentine, êtes-vous d'accord ?

ARGENTINE : Oui. Alors, s'il y a un avis et que je sache, il y a eu des mesures spécifiques prises pour ce faire en Afrique, est-ce que l'on craint que l'ICANN cesse de fournir les ressources nécessaires ? Je ne comprends pas comment cela se justifie, il me semble qu'il me manque des informations.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, arrêtons-nous là, je pense que c'est une question tout à fait pertinente. Qu'essayez-vous de dire ? On sait tous comment le faire, mais on se retrouve toujours face à des difficultés. Donc oui, réunissez-vous, essayez de regarder le texte, faire une référence explicite au communiqué d'Hyderabad, et nous nous attendrons à recevoir une proposition révisée une mention claire et qui signale un message clair de chemin à suivre au CA.

Cela dit, il nous reste 15 ou 16 minutes à ces premières 90 minutes.

Il me semble qu'il serait utile de pouvoir passer en revue les autres éléments du communiqué, donc Tom je vais vous demander de lire les titres pour que l'on sache ce qui est inclus dans notre communiqué. Merci.

TOM DALE : Merci, Thomas. Je vous montre cela à l'écran.

Donc, première partie, l'introduction. Le GAC inclut habituellement des références et des chiffres à jour concernant le nombre de membres et d'observateurs du GAC.

On parle également des séances plénières et des séances des groupes de travail qui se sont tenues en réunion ouverte. On explique que ça a été des réunions ouvertes.

Puis on s'occupe des activités intercommunautaires et de l'engagement avec la communauté, donc on dit que le GAC s'est réuni avec le CA de l'ICANN et a discuté des codes de territoires et de pays à deux caractères au second niveau, la réponse du CA à l'avis du GAC concernant la protection des OIG, le dialogue récent entre le GAC du groupe de travail de sécurité publique avec le PDG de l'ICANN pour l'atténuation des utilisations abusives de noms de domaine, les améliorations dans la gestion et le traitement des documents ICANN, la volonté d'avoir des réponses plus rapides du CA à l'avis du GAC, les changements au niveau du CA, les procédures d'organisation de l'ICANN pour les traitements des avis du GAC, les options pour que le GAC ajoute de la valeur lors du sommet GDD annuel et finalement, les opportunités de contribution du GAC au travail de l'ICANN sur l'interaction concernant la règlementation de confidentialité

des données générales de l'Europe et des services d'enregistrement. Je m'arrête là.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien. Ya-t-il des commentaires ? Cathrin ?

CATHRIN BAUER-BULST : Merci, Thomas. Juste pour savoir que la référence au GDPR devrait en fait citer chaque mot du titre, « Réglementation des protections des données générales de l'Union Européenne ». C'était mal écrit. Ce n'était pas sécurité mais protection, et non « privacy » en anglais.

TOM DALE : Très bien, je m'excuse, on change cela.

On avance. Réunion avec la GNSO. Pardon, oui ?

UNION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DES CARAÏBES : Oui, je suis Nigel [Cassimire]. Je voudrais savoir dans quelle mesure cela est souhaitable d'avoir des réponses plus rapides du CA aux avis du GAC. Est-ce que l'on voudrait des réponses plus rapides du CA ?

TOM DALE : Oui, c'est exactement ça. Avez-vous une suggestion pour recevoir des réponses plus rapides du CA ?

THOMAS SCHNEIDER : Oui, « rapides » à la fin, c'est plus clair.

L'Iran.

IRAN : Je pense que ce n'est pas la peine de parler du caractère souhaitable, c'est un bon mot au moment des discussions, mais ce n'est pas que c'est souhaitable, c'est ce que nous voulons, ce devrait être plus fort.

THOMAS SCHNEIDER : Alors devrait-on dire « demande » ?

IRAN : Pas « demande », « souhaitable », mais simplement « réception de réponses plus rapidement ».

THOMAS SCHNEIDER : Bien. Voilà ce que nous avons à l'écran maintenant. C'est bon ? Alors, on avance, Tom.

TOM DALE : Alors « réunion avec la GNSO : Le GAC s'est réuni avec les membres du conseil de la GNSO et a discuté d'aspects procéduraux des protections des OIG et des mouvements de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Nous avons renforcé la participation du GAC pour les PDP, discuter de la mise en œuvre des recommandations du groupe de consultation conjoint GAC-GNSO et de la révision habituelle de la GNSO sur le communiqué du GAC ».

S'il n'y a pas de commentaires, je crois que nous allons continuer.

« Réunion avec la ccNSO : Le GAC s'est réuni avec la ccNSO et a discuté du PDP de la ccNSO concernant le mécanisme de retrait et de révision pour les ccTLDs, le groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation de noms de territoires et de pays en tant que TLD, et les prochaines étapes concernant l'élaboration de politiques relatives aux noms géographiques, ainsi que le soutien au groupe de travail du GAC sur les faiblement desservies quant aux questions sur les ccTLDs. »

Pas de commentaires ? On avance.

« Réunion avec l'ALAC : Le GAC s'est réuni avec l'ALAC pour discuter de la coopération ALAC-GAC sur le travail d'élaboration de politiques d'intérêt mutuel et dans les régions faiblement desservies. Difficultés de la charge de travail pour la

communauté et séance intercommunautaire sur les noms géographiques qui avait été programmée pour cette réunion. »

Des commentaires ? Non ? D'accord.

« Discussions intercommunautaires. Les membres du GAC ont participé activement à des séances intercommunautaires pertinentes programmées dans le cadre de 59e réunion publique de l'ICANN. »

Très bien. Oui, l'Iran.

IRAN : Je ne comprends ce qu'on entend par « discussions intercommunautaires ». C'est le forum ? Parce qu'intercommunautaire a beaucoup d'implications dans beaucoup de secteurs en ce moment, donc qu'entendez-vous par « intercommunautaire » ? Quel sujet cela représente-t-il ? Est-ce que c'est le forum, ou la responsabilité, ou le CCWG responsabilité, les enchères ?

THOMAS SCHNEIDER : En fait, le texte dit « séances intercommunautaires ». Donc si on utilise « séances » dans le titre, ça reflète cela.

Mais est-ce qu'on veut montrer que le GAC a participé au premier forum intercommunautaire en tant que membre décisionnaire ?

Ah, ça arrive par la suite.

L'Argentine.

ARGENTINE : Je suggère que l'on copie et colle le titre de la séance et je voudrais que l'on biffe le mot « activement », parce que j'ai souhaité prendre la parole à plusieurs reprises et je n'ai pas pu le faire. Autrement, nous n'avons pas d'objections.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, en fait, j'identifie celle-là en particulier parce qu'il y en a une à laquelle on n'a pas participé pour l'instant, donc les gens ne savaient pas où ils étaient. J'essaie de ne pas trop nous signer.

ARGENTINE : Alors on biffe le mot « activement ».

UNION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DES CARAÏBES : La dernière partie de la phrase qui dit « programmé dans le cadre de l'ICANN 59 », on dit ce qui était programmé à la fin de la séance précédente. Donc si on dit qu'en

fait, au lieu de parler de « programmé » pour cette réunion, « programmée dans le cadre de l'ICANN 59 ». Parce que cette réunion pourrait être un peu confuse, on ne sait pas très bien de quoi on parle.

TOM DALE : Merci. On passe aux questions internes, nouveaux membres.

« Le GAC a souhaité la bienvenue à St Kitts et Nevis en tant que nouveau membre et à la Commission Technique Régionale des Télécommunications en tant que nouvel observateur. Le GAC compte donc 172 membres et 36 observateurs. »

Nous avons des rapports des groupes de travail du GAC, mises à jour des groupes de travail du GAC telles qu'informées au GAC. Voilà donc les rapports que nous avons reçus des groupes de travail jusqu'à il y a une demi heure. Le groupe de travail du GAC sur la sécurité a informé le GAC des progrès concernant l'organisation de l'ICANN et des parties prenantes de la communauté ICANN sur des questions de politiques de sécurité publique importantes relatives à l'atténuation des utilisations abusives du DNS. Les membres du PSWG on participé à des présentations sur les activités d'utilisation abusive des noms de domaine, le DAP, et l'Internet pour l'équipe de révision CCT pour fournir des données utiles qui permettent d'évaluer les mesures pour éviter l'utilisation abusive. Ce faisant, et à partir des

échanges avec le CA et le PDF de l'ICANN, depuis la 57e réunion publique de l'ICANN, le PSWG essaie d'établir un système de rapport public régulier par l'ICANN sur les mesures pouvant être mises en œuvre. Pour ce faire, le PSWG visera à participer à différentes initiatives de l'ICANN, y compris le projet DAR, l'index de santé de technologie identifié, l'intersession de santé du marché DNS, puis le groupe ad hoc sur les sauvegardes des consommateurs.

Concernant les différentes pistes de travail liées au service RDS, les représentants du PSWG à l'équipe de révision du RDS ont informé des progrès de la définition de la portée de la révision. Le GAC a été informé des progrès sur les services de confidentialité et d'enregistrement fiduciaire. En tant que partie de l'IRT, le PSWG a également proposé une version préliminaire pour répondre à la demande de l'organisation ICANN de contribuer à la protection de données pour la révision de la procédure de l'ICANN censée gérer les conflits WHOIS avec les droits à la confidentialité. Cette version préliminaire sera ouverte pour commentaire du GAC jusqu'au 6 juillet 2017.

Le Brésil.

BRÉSIL : Il faut que l'on puisse voir dans le communiqué que le rapport présenté par ces groupes de travail a été reçu. Je ne suis pas

contre l'idée de recevoir tous les détails mais il faut trouver un équilibre lorsque l'on présente cette information parce que tous les thèmes sont importants.

Je ne fais pas de commentaire spécifique sur cette séance mais je pense que nous devons insérer les rapports dans la section précédente.

Excusez-moi de prendre du temps pour faire ce commentaire. Je crois que nous devons insérer le texte concernant ces discussions si importantes que nous avons tenues ici, surtout sur la manière dont l'avis du GAC est proposé à tout le système. Je crois que cela a été le cas proposé par beaucoup de membres et je n'y vois pas de référence.

Je ne veux pas qu'en voyant la longueur des thèmes, il y a trois ou quatre paragraphes qui parlent du travail fait par le groupe de travail sur le sécurité publique ce qui est un travail très important, mais quand on voit le reste des groupes, leur texte n'est pas aussi long. En voyant l'ensemble du document et en l'analysant, il faudrait trouver un texte qui puisse remplir ces espaces vides.

THOMAS SCHNEIDER : Nous sommes d'accord pour avoir des textes brefs pour le travail des groupes de travail. Nous pouvons ensuite introduire

un lui vers un texte plus long, plus détaillé, qui serait disponible sur le site Web. Nous pourrions peut-être demander au groupe de travail sur la sécurité publique de résumer son texte pour en mettre les éléments essentiels et inclure ensuite un lien pour pouvoir avoir le texte plus détaillé sur le site Web.

Le Brésil présente pour sa part cette question en ce sens que l'on inclut les discussions que nous avons eues à plusieurs reprises sur cette situation qui implique un défi pour ainsi dire avec les gouvernements pour interagir avec le système. Si vous voulez que cela apparaisse sur le texte, je ne sais pas si vous voulez que cela soit dit. Je ne sais pas quel serait le message. Est-ce que nous devrions présenter un avis par rapport à une action ? Ou cela ferait partie des messages que nous partageons dans le communiqué ? Le Brésil pourrait peut-être nous aider là-dessus, et nous attendons les réactions des autres membres.

BRÉSIL : Je ne pense pas que la discussion en soit à un point si précis que nous puissions parler d'avis actuellement. Il y a cette préoccupation qui a été exprimée lors de la réunion avec la GNSO et avec le CA, et je crois qu'avec les autres groupes aussi, enfin je crois m'en souvenir. Et quand nous parlons des thèmes dont nous avons discuté avec le CA et les autres groupes, nous pouvons consacrer à cela un paragraphe pour dire que, dans ces

réunions, on a mis l'accent sur la préoccupation des gouvernements par rapport aux défis qu'ils soulèvent pour pouvoir avoir une interaction positive dans le contexte de l'organisation, quelque chose comme ça.

Je n'ai pas encore les termes spécifiques pour le dire, mais je ne pense pas que nous devions l'inclure en tant qu'avis dans le texte.

THOMAS SCHNEIDER : Tom se propose pour rédiger un texte exprimant ces préoccupations à titre purement informatif et non pas en tant qu'avis. Peut-être sous le titre « Divers ». Seriez-vous d'accord ? Bon, je vois que vous acquiescez. Nous allons donc inclure le message sur cette préoccupation au texte.

D'autres personnes ont demandé la parole concernant le texte sur le groupe de travail sur la sécurité publique.

Le Royaume-Uni, l'Iran. Je cède d'abord la parole au Royaume-Uni, puis à l'Iran.

ROYAUME-UNI : Merci. Je voudrais que le rapport du groupe de travail sur la sécurité publique fasse référence à la réunion qu'il y a eu avec les directeurs récemment nommés des mesures de protection

consommateurs. Là nous avons exprimé notre disposition et notre soutien à ce travail. Je crois qu'il le dire là comme un élément critique par rapport à l'atténuation des risques des usages malveillants.

THOMAS SCHNEIDER : Oui. Cathrin acquiesce, elle va vous donner un texte compact à cet égard.

ROYAUME-UNI : Mes excuses.

THOMAS SCHNEIDER : C'est quelqu'un de très intelligent et elle va trouver la façon d'être bref.

L'Iran, maintenant.

IRAN : Merci, monsieur le Président. Il se peut qu'au milieu du paragraphe « le PSWG cherchera à établir », ce n'est pas que nous cherchons, nous pouvons proposer, nous pouvons demander. Nous devons mettre un mot qui indique une action. Et qu'est-ce que cela signifie que « ces indicateurs permettant de prendre des mesures » ? Quel est le sens de « indicateurs

permettant de prendre des mesures » selon la formulation en anglais « actionable metrics » ?

THOMAS SCHNEIDER : Oui, je vois aussi que le PSWG a noté votre déclaration. Ils mettront une version plus facile à comprendre avec le contenu approprié.

Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre ? Nous verrons ensuite la prochaine version du communiqué pour le texte sur le PSWG. S'il n'y a plus de commentaire là-dessus, nous pouvons continuer.

Nous sommes sur le point de finir de traiter ce thème, donc ensuite nous prendrons notre pause café.

TOM DALE : La prochaine section concerne le rapport présenté par le président du groupe de travail sur la protection des noms géographiques pour les nouvelles séries de nouveaux gTLDs.

« Le groupe s'est réuni pendant l'ICANN 59 et a participé aux webinaires organisés au mois de mai par la GNSO par rapport à l'utilisation des noms géographiques au premier niveau. Il s'est focalisé sur la révision du document pour une solution préliminaire préparé par le GNSO d'après les commentaires reçus au cours des webinaires. Il a été utilisé comme base pour

les discussions intercommunautaires sur les noms géographiques au premier niveau organisées pendant l'ICANN 59. »

IRAN : S'il vous plaît, le terme anglais « straw man », « straw person », pour faire allusion à une solution préliminaire doit être mis entre guillemets parce que nous ne savons pas si on changera cela, et cela pourrait nous faire oublier les différentes préoccupations à la présentation de cette première version préliminaire. Cela pourrait avoir une interférence avec les autorités et la souveraineté des gouvernements qui demandent la protection de noms géographiques.

Nous voulons protéger nos 5000 années d'histoire, notre culture, nous ne parlons pas affaires ici. Il faut donc exprimer nos préoccupations et le terme anglais doit être mis entre guillemets.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Nous pouvons peut-être demander à la présidente du groupe de travail d'adapter le texte en conséquence s'il n'y a pas d'objection.

Les États-Unis demandent la parole.

ÉTATS-UNIS : Je voudrais simplement proposer une petite modification importante pour les États-Unis. Là où l'on parle de cette solution préliminaire ou intermédiaire, on pourrait peut-être changer le mot « révision » et mettre quelque chose du type « examen » ou « analyse », parce qu'en fait, nous n'avons pas fait une révision du document qui a été accepté par le GAC, donc nous voudrions changer ce mot.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, j'en vois beaucoup qui acquiescent.

ARGENTINE : L'anglais n'est pas ma langue maternelle.

THOMAS SCHNEIDER : La prochaine fois, vous pouvez rédiger en espagnol et Tom le traduira.

Le Royaume-Uni, puis le Danemark, puis l'Iran.

ROYAUME-UNI : Merci. Ce que je voulais dire, c'est que ce n'était pas une proposition. Nous ne devons pas entrer dans la discussion des

mérites ou des faiblesses du contenu de ce document, ce n'est pas nécessaire dans le communiqué.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Voulons-nous refléter ceci quelque part dans le document ? Le fait que ces préoccupations ont été exprimées, parce que nous pourrions aussi le dire là où nous disons que nous avons participé à cette séance et nous pourrions être plus explicites par rapport aux opinions exprimées par les membres du GAC, ou non. C'est à vous de décider.

Le Danemark.

DANEMARK : Merci, monsieur le Président. Je veux signaler que le groupe de travail n'a pas encore eu de réunion. Ils ne se sont pas réunis, or on dit ici que lors de la dernière réunion récente du groupe de travail, on a porté son attention sur – et je ne sais pas si c'est le cas parce que la réunion se tiendra demain. Donc nous pourrions peut-être revenir sur cette partie du texte après.

THOMAS SCHNEIDER : Non, demain il y aura le groupe de travail du NomCom. Ici, nous faisons référence au groupe de travail sur les noms

géographiques et en décrivons l'historique, nous ne nous projetons pas.

IRAN : Nous pourrions peut-être changer ce mot « focaliser » et le remplacer par autre chose. Merci.

Je dirais, monsieur le Président, que le groupe devrait envisager [de changer ce mot].

THOMAS SCHNEIDER : Je vous demande de regarder l'écran parce que Tom essaie d'inclure vos suggestions pour simplifier le texte.

La Jamaïque.

JAMAÏQUE : Pour reprendre ce que j'avais signalé auparavant. La deuxième référence au groupe de travail de la GNSO doit être plus claire, parce que, d'après ce que je suppose, la première référence concerne le groupe de travail du GAC, n'est-ce-pas ? Il y a une seconde référence à un groupe de travail, donc je tiens compte de ce que mon collègue a dit, on ne voit pas clairement de quel groupe de travail on parle. Si c'est celui du GAC qui a participé au webinaire, c'est bien, mais quand on parle de la dernière réunion du groupe de travail, il faut savoir duquel on parle.

THOMAS SCHNEIDER : Je crois que ce que l'on essaie de dire, c'est que le groupe de travail s'est réuni pendant cette réunion et fait des analyses, et on ne voit pas bien ce que c'est, comme la Jamaïque l'a signalé.

Olga, essayez-vous de dire que le groupe de travail s'est réuni pendant cette réunion ? Ou est-ce qu'il y a eu une réunion récente du groupe de travail avec un autre groupe de travail ? Je crois que c'est ça la question de la Jamaïque.

ARGENTINE : Excusez-moi, je suis complètement perdue.

THOMAS SCHNEIDER : Je crois que nous avons tous besoin d'un café.

Mark va dire quelque chose.

ROYAUME-UNI : J'allais suggérer deux phrases, et que l'on dise dans la seconde phrase « le groupe de travail a examiné... ».

THOMAS SCHNEIDER : Bon, avançons un peu.

Je crois que nous devons interrompre ceci parce que je ne sais pas si nous aurons du café après le café officiel et il ne faut pas le manquer, parce qu'autrement, si nous avançons un peu trop, nous serons frustrés.

L'Iran, s'il vous plaît. Très brièvement.

IRAN : Oui, très brièvement. Je crois que « récent », c'est vague. Il faudrait mettre la date de la réunion, avril 2017. « Le dernier orateur », « la dernière réunion », non, des dates et des noms s'il vous plaît. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. C'est noté.

Pouvons-nous aborder la prochaine section ?

Je suggère à tout le monde de le lire, parce que nous aurons besoin de temps pour préparer la partie suivante. Tout le monde a cette version de cette partie concernant spécifiquement cette réunion sur les régions faiblement desservies ? Je vous prie de ne pas entrer dans le détail maintenant, nous aurons le temps après. Je ne pense pas qu'il y ait de points trop conflictuels.

Qu'est-ce qui manque encore ? La révision de la responsabilité.

TOM DALE : C'est la section concernant le renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

« Le GAC s'est mis d'accord pour adopter des accords provisoires pour la participation du GAC dans la communauté habilitée tant qu'il y aura davantage de travail dans les intersessions. Il a participé aux forums de la communauté sur les modifications proposées par les statuts fondamentaux et nous examinons cette réponse dans le cadre fourni par les statuts. Le GAC a été informé par l'un des co-présidents du CCWG responsabilité sur la piste de travail numéro 2 quant à la position de ce groupe et de ce travail.»

IRAN : Je pense qu'il est important de dire que nous sommes d'accord de manière provisoire sur la présidence du GAC.

THOMAS SCHNEIDER : Il y a cette partie sur les accords provisoires.

IRAN : Nous ne le mentionnons pas, nous ne disons pas ce que nous avons décidé.

THOMAS SCHNEIDER : D'accord, nous allons le mettre.

Le Danemark.

DANEMARK : Je voudrais dire que nous avons seulement discuté de la participation du président dans la réunion, nous n'avons pas discuté du reste. Ces délibérations se sont terminées faute de temps, donc nous continuerons peut-être demain.

THOMAS SCHNEIDER : Nous avons été d'accord pour dire que, de manière provisoire, les principes et quelques éléments nous permettaient de participer dans le forum de la communauté, mais nous n'avons pas discuté comme il convient de tout ce qui concernant l'avis. Nous pouvons donc dire que nous avons été d'accord pour utiliser les accords provisoires de participation au forum de la communauté. C'est sur ça que nous sommes d'accord.

DANEMARK : Oui.

THOMAS SCHNEIDER : Pour la gestion de la communauté habilité.

DANEMARK : Oui, parce que je n'avais pas eu la possibilité de faire de commentaire sur ces critères et j'espère pouvoir le faire demain. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Parfait.

Bien sûr, si nous avons participé au forum de la communauté, nous avons probablement été d'accord.

Est-ce que le texte vous convient relativement ?

L'Iran et la Russie.

IRAN : Le dernier paragraphe devrait dire « les préoccupations exprimées par rapport aux progrès du travail et aux méthodes de travail sur la juridiction », parce qu'il y a eu cinq délégations qui ont exprimé leurs préoccupations rien n'apparaît.

THOMAS SCHNEIDER : Pourriez-vous l'exprimer rapidement ?

IRAN : Elles ont exprimé leurs préoccupations par rapport au sous-groupe sur la juridiction -

THOMAS SCHNEIDER : Moins vite, s'il vous plaît.

IRAN : Donc, « le sous-groupe de juridiction par rapport aux mesures qui doivent être prises pour résoudre le problème déjà évoqué dans ce groupe ou dans le cadre de ce sous-groupe ». On avait au moins dit cela. Il y avait des gens qui voulaient en parler, il y a eu des préoccupations mais il faut le dire.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Nous allons diffuser ceci pour pouvoir le voir pendant la pause café, parce que moi j'en ai besoin, sinon nous n'aurons pas de café.

La Russie.

RUSSIE : Merci, et merci à l'Iran, parce que bien sûr notre idée était d'inclure cette question de juridiction. En fait, nous avons déjà envoyé notre texte avec une proposition pour examiner ceci après la pause.

THOMAS SCHNEIDER : Vous avez envoyé le texte à [tout le GAC] ? Parfait.

Nous avons une pause d'une demi-heure pour que Tom et tous ceux qui doivent présenter leur texte puissent se servir de ce temps-là.

Le Brésil.

BRÉSIL : C'est un point différent. Dans la première partie, nous devrions dire que le GAC a reçu l'information de l'un des co-présidents sur la position actuelle de chacun des sous-groupes. Voilà ce qu'il a fait.

THOMAS SCHNEIDER : Parfait. On va l'ajouter pour être plus précis.

IRAN : Chacun des neuf sous-groupes.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, d'accord. Nous avons pris cette idée, nous allons voir quel texte nous allons utiliser.

Pouvons-nous avancer ?

Olga ?

ARGENTINE : Il y a un autre groupe de travail qui se réunira demain et nous voulons le dire. Nous ne pouvons pas parler de ce qui s'est passé puisque ce n'est pas encore arrivé mais il faut mentionner cette réunion.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, je l'ai dit au début. Une fois fini, nous devrons voir si le communiqué est publié aujourd'hui et que nous disons quelque chose concernant ce qui aura lieu demain, ou bien nous attendons demain et nous disons que le communiqué sera complété avec une série d'informations demain. Mais nous allons laisser ceci pour plus tard.

Voilà le message pour la communauté. C'est nouveau et nous en avons déjà parlé.

TOM DALE : La prochaine section a été présentée par le groupe de travail sur la sécurité publique.

« Service d'annuaire des données d'enregistrement et réglementations de protection de données. Les membres du GAC ont assisté aux séances intercommunautaires consacrées aux débats sur les processus de développement de politiques RDS pour les prochaines générations PDP et la réglementation générale de protection des données, la GDPR. Le GAC apporte

son soutien aux efforts d'organisation du CA de l'ICANN et de la communauté pour 1) définir le propos du recueil et de l'utilisation des données des éléments de RDS avec l'aide des experts du GAC, 2) pour analyser les solutions qui incluent le guide et la mise en œuvre technique pour répondre aux besoins sur la protection de données, 3) pour aligner la remise des données en matière de temps et de réglementation changeant partout dans le monde.

THOMAS SCHNEIDER : Je crois que nous devons éviter les chevauchements avec ce texte et tenir compte du rapport de ce groupe de travail.

Je ne sais pas s'il y a des commentaires. Pas de commentaires dans le détail mais je ne sais pas si notre message est clair et correct. Vous pourrez bien sûr pendant la seconde partie, pendant la pause café.

Maintenant nous passons aux noms géographiques.

TOM DALE : La prochaine section concerne les noms géographiques et il s'agit d'un texte que j'ai rédigé en fonction des discussions.

« Les membres du GAC saluent la participation dans la session intercommunautaire du groupe de travail lors de l'ICANN 59 qui

a eu lieu ici sur les noms géographiques pour les domaines de premier niveau. Le GAC soutient tout processus futur permettant 1) aux groupes de parties prenantes de participer sur un pied d'égalité, 2) qui tiennent compte de l'historique et des accords en place, 3) cela s'applique à l'approche politique basée sur des preuves pour de futurs accords. »

THOMAS SCHNEIDER : Le Brésil.

BRÉSIL : Merci. Quand Tom dit que « le GAC soutient n'importe quel processus », ce n'est pas exact. Je pense que certains membres veulent dire que l'on comprend le processus en lui-même. On peut dire qu'il y a une bonne volonté, une approche constructive dans le cas où le processus, etc. Je pense qu'il faut dire « le GAC considère que tout autre processus devra », parce qu'autrement, l'expression signifie que tout processus remplissant ces conditions sera accepté et aura le soutien du GAC, or ce n'est pas le cas. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien, donc il faut adapter le reste du texte pour refléter cela.

L'Iran.

IRAN : Merci. Je ne comprends pas l'application réaliste ou mise en œuvre véritable. On parle ici de participer sur un pied d'égalité, mais comment pourrait-on participer autrement ? Ils n'en ont pas le droit ? Comment s'établit la division ? Je ne comprends pas.

THOMAS SCHNEIDER : Je pense que cela fait référence au fait que ce n'était pas une séance organisée conjointement par toutes les unités constitutives pertinentes, mais que c'était plutôt une initiative de la GNSO qui avait bien plus de temps pour donner son avis que les autres. Je pense que c'est ce qu'on essaie de refléter ici. Je pense que c'est ça, en fait, qui a été manifesté lors de la séance d'hier.

IRAN : Il faut modifier cela.

THOMAS SCHNEIDER : Bien. On en prend note, mais de manière générale, est-ce à peu près acceptable pour vous ? Oui, c'est bon ?

ÉTATS-UNIS : Merci. Je suis un peu mal à l'aise avec la prémisse. Comme je l'ai dit tout à l'heure, moi aussi je suis préoccupé par le fait que certaines de ces séances intercommunautaires sont organisées d'une façon qui m'échappe, mais je sais que c'est également un groupe pour le dialogue intercommunautaire. Je ne savais pas que c'est un groupe d'élaboration de politiques, donc il me semble que c'est un peu accusatoire, qu'il y a eu un processus associé à ces forums communautaires. Je ne sais pas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Il faudrait qu'on discute de cela en détail suite à la pause café, mais c'est noté.

Les priorités de l'ICANN. C'est pour la prochaine séance ?

TOM DALE : Oui, pour la séance de l'après-midi.

THOMAS SCHNEIDER : Donc confiance, consommateur et concurrence.

TOM DALE : Oui. Donc « L'équipe de révision du CCT a informé les membres du GAC des travaux de l'équipe. Le GAC continue de faire le suivi de ces travaux à mesure qu'elle avance dans la finalisation de ses recommandations. »

On peut presque sentir le café d'ici, non ?

La partie suivante : « Questions sur les politiques des nouveaux gTLDs. Le GAC a révisé les questions de politique publique qui sont examinées par le groupe de travail des PDP sur les procédures à établir pour de nouveaux gTLDs pour mieux repérer les options et demander des contributions du GAC qui devraient être explorées par le groupe de travail. »

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran.

IRAN : Il faudrait dire également que le GAC a manifesté ses préoccupations quant aux difficultés de participation aux activités de tous ces groupes.

Il y a un gros problème, un gros défi, donc on devrait le dire. Il y a tellement de sous-groupes, de PDP et de réunions qu'il est parfois presque impossible de participer quand bien même on aurait les ressources pour le faire. Il faut que l'on exprime nos préoccupations.

THOMAS SCHNEIDER : Si j'ai bien compris l'intervention du Brésil, c'est bien le message qu'il faudrait transmettre : que nous avons du mal, pour

différentes raisons, à avoir une participation significative. C'est bien ce que vous allez recevoir.

Cela veut dire que nous avons déjà fini notre première lecture. Je ne sais pas, Tom, s'il serait envisageable d'envoyer ce que l'on a jusqu'à présent à tout le groupe, sachant que ce n'est pas la version finale du texte. On verra ce que l'on a d'ici la prochaine séance.

Il y aura un nouveau texte qui sera envoyé à la fin de la pause et que nous examinerons alors, mais pour que vous ayez la dernière version par écrit, sachant que vous aurez l'occasion de vous pencher sur ce que nous avons après la pause café.

Donc je regarde un peu l'heure. À 17 heures, il faudra – la séance intercommunautaire est-elle censée se tenir dans cette salle ou ailleurs ? Il faut que l'on libère la salle. C'est bien ça ? À 15 :15 ? À 17 :15 ?

Il faut qu'on s'arrête en fait à 16 :45, parce qu'à 17 heures, il faut qu'une autre séance commence, ce qui veut dire que – oui. Oui.

Donc, pour la prochaine période, jusque là nous serons ici et la séance suivante sera dans la salle Gallagher en dehors. Permettez-moi de demander à Tom

Permettez-moi de demander à Tom de combien de temps nous aurons besoin pour incorporer tous les éléments. Ça dépend de quand on les recevra, c'est ça ?

Donc, ne partez pas trop loin. Nous espérons que cela ne nous prendra pas plus de 15 minutes pour avoir toutes les pièces. Nous devrions avoir une dizaine de minutes pour conclure ce que nous avons et si on n'y arrive pas, on continuera jusqu'à 18 :30.

On reprend donc à 16 heures.

[PAUSE CAFÉ]